

la  
cgt

Proche  
Solidaire  
Efficace

OCTOBRE 2023

# INFONEWS

NUMERO 43

LE MENSUEL DE LA CGT LA MONDIALE

## SOMMAIRE

P2 - CHANGER LE  
RAPPORT DE FORCE !

P3 - NOS PROPOSITIONS  
POUR VOTRE QUOTIDIEN

P4 - PROPOSITIONS  
ACTIVITES SOCIALES ET  
CULTURELLES (ASC)

P5 - LES CANDIDAT(E)S  
CGT LA MONDIALE

P6 - PLOUF - PLOUF !

P7 - R.I.P SALLE DES  
SPORT DE MONS !

P8- GOODIES OR NOT  
GOODIES ?

Le mois prochain, vous serez appelé à voter pour les élections professionnelles (CSE). En votant CGT, vous avez l'assurance d'un regard neuf et combatif sur vos sujets du quotidien!

Ces élections vous permettent de choisir VOS représentants au Comité Social et Economique (CSE). En votant massivement pour la CGT, nous pourrons peser sur les négociations salariales, temps de travail... Vous verrez la différence et la direction aussi !

Nos listes, guidées par des soucis d'égalité femmes/hommes, de représentativité des métiers et d'équilibre n'ont qu'un seul objectif : VOUS REPRESENTER !

Cette infonews est donc fortement consacrée aux élections Focus **page 2**. Ainsi, vous y retrouverez nos propositions pour les Activités Sociales et Culturelles (ASC) en **page 4** et le trombinoscope de nos candidats et candidates qui sollicitent votre confiance en **page 5**.

Mais durant cette période, l'actualité continue. On vous informe donc sur la salle des sports de Mons **page 7**. Et puis, nous souhaitons sincèrement vous remercier en **page 2**.

# #En2023jevotecgt

Non syndiqué, je  
peux voter  
pour la CGT?  
OUI, TU  
LE PEUX!



La CGT La Mondiale est présente sur Facebook et LinkedIn !

Abonnez-vous à notre *newsletter* présente en page d'accueil de notre site : [lamondiale.reference-syndicale.fr](http://lamondiale.reference-syndicale.fr) !

POUR NOUS REJOINDRE : Ça se passe en ligne : [bulletin d'adhésion](#)



## Les salariés, carburant officiel de la CGT. Merci à vous !

Vous le savez, la CGT est le seul syndicat qui ne reçoit pas de subvention financière de la direction. On ne pourra donc pas dire que c'est l'argent qui nous a motivés à vous informer ces quatre dernières années. C'est vous qui êtes le moteur de notre implication. En période électorale, on remercie les salariés une fois les résultats connus. Nous le ferons. Mais nous tenions aussi à le faire avant, tant la CGT vous est redevable.

Nous espérons que vous avez pris autant de plaisir à nous lire que nous, à écrire ces centaines d'articles irrévéreux, impertinents... Mais toujours justes. L'objectif n'a jamais été de convaincre tout le monde, mais il a toujours été de donner des clefs de compréhension simple pour que chacun puisse se faire sa propre opinion. Beaucoup nous ont écrit pour nous féliciter, quelques-uns pour râler et d'autres nous ont suggéré des articles. Vous êtes toujours plus nombreux à nous lire et à nous suivre sur les réseaux. **Merci** pour cela.

Le nombre de nos adhérents a très largement progressé, preuve de notre efficacité à obtenir des résultats malgré l'absence totale de moyens. Pour peser encore plus, nous devons être représentatifs. Or, si nous présentons 2 fois plus de candidats qu'aux élections précédentes, nous sommes empêchés de présenter des listes sur Paris, chez les cadres hors Paris et sur le réseau commercial notamment du fait des règles de proportionnalité. Le découpage géographique électoral morcelé voulu par la CFTD et la CFE-CGC nous défavorise injustement. La législation prévoit en effet uniquement trois collèges: Non cadres, Agents de Maîtrise et Cadres comme cela se pratique aux élections chez nos collègues côté AG2R.

**Nous sommes le petit poucet de la compétition, il ne tient qu'aux administratifs du collège Mons et région hors Paris non-cadre de voter massivement pour la CGT LA MONDIALE !**

### LES ENGAGEMENTS DES CANDIDAT(E)S CGT LA MONDIALE :

#### Transparence :



Avec des informations régulières sur la vie de l'entreprise, les choix de gestion, le contenu des négociations...

#### Démocratie :



Avec des consultations régulières et la prise en compte de vos revendications et avis notamment avant la signature

des accords ;

#### Sérieux et compétence :



les élu(e)s CGT bénéficient de formations régulières et de l'apport d'experts économistes, juristes, managers, chercheurs..., toutes et tous motivé(e)s pour soutenir

la voix de l'encadrement ;

#### Cohérence :



Des positions portées à tous les niveaux, en conformité avec nos engagements et nos valeurs ;

#### Proximité :



Avec des élu(e)s présent(e)s au quotidien au travail pour intervenir sur les problèmes concrets et vous défendre.

#### Unité :

Une recherche permanente du rassemblement des salarié(e)s et des syndicats ;

**Indépendance** : vis-à-vis de la direction.



**Défense collective**



**Défense individuelle**



**Bien-être au travail**



**Activités Sociales et Culturelles**



**Emploi**



Voter aux élections professionnelles vous permet de choisir vos élu(e)s au CSE, mais aussi de déterminer la représentativité des organisations syndicales au niveau de l'entreprise, de la branche professionnelle et au niveau national et interprofessionnel. Pour être valable, un accord d'entreprise ou de branche doit être signé par les organisations rassemblant au moins 50 % des suffrages. Ces accords déterminent l'essentiel de nos droits au quotidien. Votre vote a donc une importance capitale !

## NOS PROPOSITIONS :

**Défendre notre professionnalisme et le sens de notre travail :** Revaloriser le métier et la technicité face au « tout gestion », la coopération au lieu de la concurrence entre collègues.

**Pouvoir d'achat :** Véritable revalorisation des salaires, augmentation des Tickets restaurant et de la compensation financière du télétravail. Engager une réflexion sur l'amélioration du dispositif prime de présence et prime d'expérience.

**Promouvoir un management socialement responsable :** La finalité de l'entreprise n'est pas exclusivement économique et financière, mais d'abord humaine et sociale. Les choix de gestion doivent prendre en compte les conséquences humaines, sociales et environnementales. Il faut en donner les moyens au managers.

**Télétravail :** Améliorer les possibilités de télétravail afin de garantir l'équilibre vie privée / vie professionnelle.

**Mutuelle :** Améliorer les garanties du contrat : médecine douce, psychologie, psychomotricité, ergothérapeute...

**Egalité Femmes-Hommes :** Devenir un modèle et ne plus se contenter du calcul d'un index imposé.

**Réseau :** Vigilance accrue dans chaque région pour lutter contre le harcèlement. Développer des produits rentables pour les commerciaux en phase avec le marché.

**Combattre toutes les discriminations :** Formation et sensibilisation sur la diversité auprès de tous les salariés. Renforcement du rôle des référents harcèlement sexuel et comportements sexistes en ajoutant la fonction de référent harcèlement moral.

**Conditions de travail :** Maîtrise des irritants liés au Flex office et au télétravail, redonner du sens, vigilance sur l'implantation de nouveaux outils comme GENESYS ou des mutations de métiers.



**Pour la CGT, il est des bouleversements sociétaux qu'il faut anticiper et accompagner en étant force de proposition :**

### Semaine de 4 jours : L'idée gagne du terrain !

Beaucoup en rêvent : Week-ends de trois jours, équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

Mais pour instaurer la semaine de quatre jours travaillés au lieu de cinq, les entreprises doivent adapter les organisations. Cela passe par une très nette amélioration de la communication comprise par tous, d'aller à l'essentiel en réunion et d'en réduire le nombre, de supprimer les éléments chronophages, de repenser le télétravail... L'objectif n'est pas de travailler plus en moins de temps mais de travailler mieux avec comme conséquence un sens du travail retrouvé.

Les expérimentations démontrent une baisse du nombre de burn-out, moins de départs de salariés et d'arrêts maladies auxquels s'ajoute une moindre consommation énergétique puisqu'on se déplace moins.

### Congés menstruel : Une réflexion est souhaitable

Nous proposons qu'un groupe de travail réfléchisse à la faisabilité de la mise en place d'un congé menstruel à titre expérimental. Son rôle ? S'assurer qu'aucune discrimination n'apparaisse (à l'embauche, dans la carrière..), réfléchir à une communication pédagogique pour sensibiliser chacun, envisager des organisations de travail plus humainement responsables... Femmes et hommes seront gagnants !

Si certains pays (Espagne..) l'ont adopté, ce congé pose question et divise, d'où l'importance de se saisir de la question afin d'appréhender le sujet dans sa globalité.

Parce que nous ne pouvons plus tolérer que des femmes subissent, il faut agir.

### Ménopause : Un sujet tabou qui nuit à l'égalité femmes-hommes.

Comme pour l'endométriose, la ménopause est un sujet qu'il faudrait cacher ? Pour la CGT, si l'on veut une véritable égalité femmes-hommes, il faut s'interroger sur l'invisibilisation des femmes après 50 ans dans le monde du travail et la discrimination liée à l'âge malgré leurs talents.

### Aidants : Un accord pour protéger !

Ces dernières années, le groupe a fait des efforts pour les aidants. Mais il peut et doit faire beaucoup plus. Il est temps d'en faire un sujet prioritaire et reconnu avec un accord spécifique. Plutôt que de piocher des mesures dans différents accords (égalité professionnelle, handicap..), la CGT souhaite un accord estampillé « aidants et aide aux aidants ». Des moyens doivent y être sanctuarisés, mais pas seulement. En effet, les compétences développées (l'expérientiel) dans ce rôle doivent être reconnues. Et parce que chaque aide est différente (aidants éloignés ou proches, enfant, parent, conjoint...), il faut des mesures individuelles que seul un accord dédié peu embrasser.



Les activités sociales et culturelles (ASC) sont les prestations auxquelles tous les salarié(e)s ont accès. Pour la CGT, elles doivent permettre à chacun d'accéder à des activités culturelles et sportives qui leur seraient difficilement accessibles sans ce coup de pouce.

La CGT reste attachée à certaines ASC existantes (Noël enfants, mariages, naissances...) mais souhaite proposer des activités accessibles à tous les salariés solo ou en couple, avec ou sans enfants, des chèques vacances revus à la hausse. Nous négocierons également des réductions auprès de nouveaux partenaires.

## UNE OFFRE VACANCES ACCESSIBLE

### À TOU(TE)S :



Pour la CGT, l'égalité est un incontournable. Chacun doit avoir accès à la prestation de son choix. Or, certains systèmes actuels ne bénéficient

qu'à une minorité. Nous devons donc améliorer l'offre Vacances (voyages, patrimoines, partenariats) pour qu'elle profite au plus grand nombre. Nous devons garantir plus de transparence dans les différentes attributions. Enfin, Il est impératif de mieux tenir compte de chaque situation, d'être plus juste et plus équitable. **les voyages organisés d'exceptions à tarifs préférentiels doivent reprendre** en étant accessibles à tou(te)s.

## AIDES AUX ASSOCIATIONS LOCALES :

Photo, jeux de société, jardin, couture,...

## DES ASC PLUS ÉTHIQUES :



**Le choix ASC doit répondre à un impératif environnemental.** Développer de **nouveaux partenariats éthiques** répond à une évidence. La possibilité de

choisir de grandes enseignes doit perdurer mais il faut aussi envisager des petites enseignes de proximité au profil socialement responsable.

## PARTENARIATS :

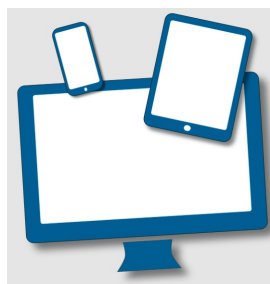
ils doivent coller aux besoins du plus grand nombre : [Passtime](#), chèque cadeau Outre-mer, plus de ventes d'exposants (développer le local, adapté à chaque site ou à distance).



## LA LIBERTÉ DE CHOISIR :

Le CSE est un porteur de conseils, il ne doit pas se substituer au libre choix des salarié(e)s. Nous proposons de ce fait une plus grande liberté, une plus grande souplesse.

## GESTION REACTIVE ET TRANSPARENTE :



D'une façon générale, nous aurons une gestion plus adaptée aux nouvelles contraintes de travail, notamment par une plus grande proximité avec les salarié·e·s sur les sites, DROM inclus.

Nous échangerons plus clairement sur le catalogue des différentes offres, sur les tarifs et les subventions.

## SPORTS : Amélioration de l'offre sportive.

**NOS CANDIDAT(E)S**

05

**COLLEGE ADMINISTRATIFS MONS ET REGION - NON CADRE :****Hélène STEIER**

Gestionnaire  
produits  
DERIOM

**Benjamin  
LEGRAND**

Support  
Médical

**Aurélie  
VANDERHAEGHE**

Assistante  
Service  
Médical

**Antoine  
FRULEUX**

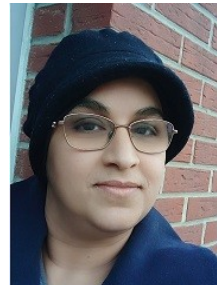
Référent  
Technique  
DERIOM

**Caroline  
GENNIN**

Support  
Médical

**Nathalie  
SAINT-LOUIS-  
AUGUSTIN**

Support  
Médical

**Darifa  
KHALI**

Support  
Médical

**Jalila N'SSRI**

Assistante  
Direction  
Commerciale

**#En2023jevotecgt**

→ Lutte pour  
votre  
pouvoir d'achat

Diversité  
et  
égalité  
Professionnelle

Actualisation  
et  
valorisation

→ Révision  
de l'accord

J'aimerais que ça  
change dans le  
groupe et au CSE ?  
Que Faire ?

Alors vote  
**CGT LA  
MONDIALE !**

→ Défense  
des droits des  
Salarié(e)s

Amélioration  
de la  
participation

→ Offre voyages  
étoffée  
et  
Retour des séjours  
organisés



→ Amélioration  
des  
conditions de  
travail

→ Aidants,  
semaine de  
4 jours, congés  
menstruel,...

→ Défense  
des droits  
des  
Salarié(e)s

## Tirage au sort électoral : Plouf-plouf, au paradis syndical : les derniers seront-ils les premiers ?



Le tirage au sort pour les élections professionnelles a été effectué. L'ordre de présentation des listes est le suivant : CFDT, CFE-CGC puis la CGT. Est-ce à supposer que le meilleur est pour la fin ?

Ainsi, sur DECLIC, les logos syndicaux apparaîtront dans cet ordre. Sur le site de vote les listes de candidats seront proposées également de cette façon. De même, lorsque vous recevrez les professions de foi par courrier, il vous faudra aller jusqu'à la troisième pour découvrir ce que la CGT LA MONDIALE vous propose.

**On compte sur vous, car vous pouvez compter sur nous !**



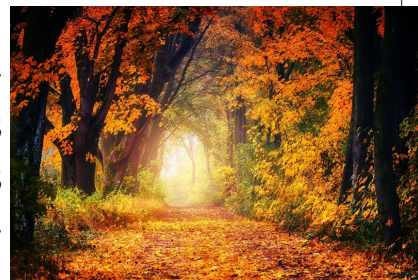
Pour faire respecter vos droits et en conquérir de nouveaux, votez et faites voter pour la CGT

**#En2023jevotecgt**



## R.I.P salle de sport de Mons !

Ce n'est pas un scoop, puisque chacun le sait depuis plusieurs mois, mais cette fois-ci c'est la fin. L'acte notarié va sceller définitivement le naufrage salle de sports de Mons. Nous n'allons pas revenir sur ce que nous considérons comme un échec d'un bras de fer perdu par les syndicats représentatifs du CSE face à la direction et au temps qui passe.



Proposer une salle de sports aux salariés était une idée qui reste d'une modernité incroyable, attractive pour les recrutements, témoin du bien vivre ensemble et gage de vitalité contrairement à ce que certains esprits envieux ou chagrins pensent. Mais fallait-il encore faire les bons choix durant ces nombreuses années !

Alors que les publications DECLIC insistent sur la santé, le bien manger, la pratique sportive... Dans la réalité, la direction a saisi l'opportunité de spolier les salariés en reprenant la salle de sports grâce à une forme de résignation du CSE. Un bâtiment gratuit quelle aubaine ! Et quand c'est sur le dos des salariés c'est encore mieux !

Les plus anciens Mondialistes auront la nostalgie des concerts, des salons CSE avec des prestataires voyages, des journées des collaborateurs, des discours de la direction dans cette salle. Il est loin le temps où André Renaudin rassemblait les Monsois dans cette salle pour y annoncer notamment le choix du champs lexical des arbres/arbustes pour les noms des bâtiments Monsois.

Cette salle symbolisait la convivialité, les échanges et les rires entre salariés, la proximité des élus !

Ce revers est à l'image d'une dérive des prestations sociales du CSE qui s'orientent de plus en plus vers un simple guichet virtuel à distribuer chèques et tickets. Le rôle social du CSE et sa mission de créer du lien se perd. L'arrêt de la journée des enfants à Mons en est une autre preuve.





## Une démarche étonnante !

Nous étions totalement passé à côté de l'info, mais nous avons été interrogés par les salariés sur la proposition d'une organisation syndicale de s'engager à verser un don à des associations en fonction du taux de participation aux élections. Il est vrai que la démarche interroge même si l'intention est parfaitement louable.

En France, le vote est un droit et un devoir. Pour autant, il n'y a pas de sanctions pour celles et ceux qui n'exercent pas leur droit de vote contrairement à d'autres pays où le vote est obligatoire sous peine d'amende. Sauf erreur de notre part, aucun pays au monde ne rémunère sa population pour voter. Mais, inciter les salariés à voter en proposant d'effectuer un don à un tiers n'est pas illégal.

Dans le cas présent, l'organisation syndicale qui propose cette mesure fait évidemment ce qu'elle veut de l'argent de ses adhérents ou de celui que lui fournit la direction\*.

Ne le cachons pas, à la CGT, nous ne sommes pas favorables à ce type d'initiative. Nous estimons que les organisations syndicales ont pour rôle et devoir d'intéresser les salariés aux évolutions du groupe pour qu'ils prennent conscience de l'importance de voter. Après l'offrande de la salle des sports de Mons à la direction, il faut croire que le don devient à la mode.

Ces dernières années, la CGT a d'abord été bien seule à communiquer régulièrement sur l'état du groupe, à analyser les réorganisations, à interroger sur les orientations stratégiques, à dénoncer le manque de recrutements et à s'élever contre la politique salariale peau de chagrin de la direction ! Notre présence a obligé tous les syndicats à eux aussi communiquer (enfin !) auprès des salariés. Nous sommes persuadés que c'est le travail syndical quotidien et de proximité qui motivent les salariés à voter et certainement pas ce type d'incitation. Elle a interpellé beaucoup de salariés, l'interprétant comme une manœuvre détournée d'incitation au vote pour le dit syndicat...

*\*La CGT est la seule organisation syndicale qui ne touche pas à ce jour de subvention de la direction.*

# la cgt LA MONDIALE

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES**  
**du 16 au 24 novembre 2023**



**#En2023jevotecgt**

ADHESION EN LIGNE



**Hélène STEIER**  
Représentante de Section  
Syndicale  
CGT LA MONDIALE



**Benjamin LEGRAND**  
Elu CGT La Mondiale  
suppléant au CSE



[cgt.lamondiale@gmail.com](mailto:cgt.lamondiale@gmail.com)